

Bibliothèque anarchiste

Nouvelles partielles et partisanes n°3

Premières ondes de choc

Anonyme

Anonyme
Nouvelles partielles et partisanes n°3
Premières ondes de choc
2017 (?)

extrait le 4 août 2026 de Squat.net
Issu de la compilation *De la légende à l'oubli* (2024)
concernant la ZAD de NDDL.

bibliotheque-anarchiste.com

2017 (?)

Que ceux et celles qui peuvent affirmer avoir sur cette phase de la lutte à NDDL une vision complète et objective se lèvent...

Salut,

Moins d'une semaine après l'annonce du gouvernement d'abandonner un projet d'aéroport trop coûteux économiquement et socialement, se dessine un mouvement qui se fissure comme growlers au soleil de l'Arctique.

Rappelons le contexte pour celles et ceux qui ne sont pas trop au fait. Il s'agit maintenant de se partager une galette de 1650 ha de terres justes bonnes à du pâturage, et une culture de céréales de mauvais rendement, de landes humides et de forêts.

Sur ces 1650 ha :

- environ 400 ha reviennent de droit aux agriculteurs qui ne sont pas partis, même s'ils ont été jugés expulsables en janvier 2016.

- 400 autres ha sont des forêts, des chemins, des habitations.

Restent 850 ha qui deviennent objet de convoitise.

- Depuis 2013, « Sème ta ZAD » occupe et s'occupe de 230 ha environ (devenus 270 au fil des semaines) : pour des cultures collectives (pommes de terre, oignons, céréales, maraîchage...) et pour l'élevage (bovin, caprin, ovin, volaille). Une partie est utilisée par des occupant-es qui mènent une activité agricole personnelle plus ou moins dans les clous. Environ 24 ha ont été déclarés, par d'autres occupant-es, « zone non motorisée ». Sur d'autres parcelles sont installées des habitations auto-construites, sans droit ni titre.

- Les 600 ha qui restent sont redistribués par la Chambre d'agriculture (tenue par la FNSEA) chaque année aux agriculteurs qui ont vendu à Vinci et qui ont reçu compensation et priorité pour d'autres terres hors ZAD. Ces baux précaires sont renouvelés chaque année.

Depuis le 17 janvier, un tsunami avec ondes successives secoue le « mouvement ».

Première onde de choc : la route des Chicanes, symbole de la lutte de toute part. Les agriculteurs (Copain) et la Coordination (dont l'Acipa) voulaient depuis 2013 la rendre à une circulation normale. Des occupant-es se sont progressivement rangé-es à cette option. Beaucoup d'autres jusqu'à jeudi 18 janvier s'y opposaient. Après des réunions marathon très intenses, émotionnellement et stratégiquement, le groupe Copain et l'Acipa ont décidé unilatéralement de nettoyer la route le lundi 22 janvier. Ils ont été appuyés en cela par une partie des occupant-es, partie pour qui la négociation avec l'État ne pose aucun problème. Cette décision a été très vraisemblablement prise après négociation en sous-main avec la préfecture de Nantes.

Depuis lundi, la route est nettoyée, de force par les paysans qui veulent aller à la négociation avec l'État pour les terres, sans cette épine dans le pied. Cette opération nettoyage, qui ne permet pas de rouvrir officiellement la route, puisque c'est le travail de la DDE, est l'occasion de reconfigurer les forces au sein du mouvement : qui prend la direction, qui suit, qui sera combattu comme fauteurs de troubles, etc.

Seconde onde de choc

Cette façon de procéder, de passer en force sans recherche du fameux consensus, qui a fait l'image de marque de ce mouvement anti-aéroport et de moins en moins « contre son monde », fait grincer beaucoup d'occupant-es. Appelé-es dès 2009 quand le monde paysan et les « habitants qui résistent » avaient besoin d'eux pour s'opposer à l'État, et aux gendarmes mobiles, ils sont maintenant tenus pour quantité négligeable lorsqu'ils gênent le bon déroulé des négociations.

Dans les discussions autour de soupes partagées, certain-es pensent quitter la Zone : ils étaient venus pour s'opposer non seulement au projet, mais plus politiquement à l'État. Maintenant que les agriculteurs, aidés de pas mal de Zadistes, font le travail de l'État, ils ne voient plus l'intérêt de vivre sur la Zone.

D'autres, sans faire partie du groupe dominant qui prend la direction du mouvement de plus en plus ouvertement, es-

pèrent pouvoir tirer leur épingle du jeu, ils se font petits dans leur coin, et s'ils acceptent les conditions de normalisation qu'est prête à proposer d'emblée la délégation inter-composantes qui ira à la négociation avec le gouvernement.

Enfin, une bonne partie des Zadistes, qui ne viennent ni aux réunions ni aux AG, et qui ne participent pas aux commissions, se disent qu'ils en ont « jusqu'au printemps », date fixée par le premier ministre pour amorcer les expulsions des indésirables. Et que personne ne les soutiendra parce qu'ils n'ont pas envie, soit pas la force de présenter un projet conforme aux normes.

Bien sûr, le groupe qui prend la direction du mouvement affirme que tous les Zadistes pourront rester, que la « charte des 6 points » affirme le refus de toute expulsion. Mais il ajoute : « pourront rester tous les Zadistes, enfin ceux qui le veulent. »

Comme les entreprises qui rechignent à licencier et préfèrent pousser à la démission ceux qu'elles désirent voir partir, est-il excessif de penser que les indésirables risquent d'être poussés à quitter les lieux, de leur plein gré bien sûr ?

Cela sera là une seconde onde de choc. Pas la dernière...